



d'une éducatrice spécialisée en internat éducatif

L'apprentissage du vivre-ensemble

Aider à s'ouvrir aux autres, à accepter les règles, à gérer les tâches du quotidien...

Céline Poulain,

éducatrice spécialisée au foyer de Beuzeville, dans la Manche, accompagne ainsi vers davantage d'autonomie des adolescents placés par la justice ou l'aide sociale à l'enfance.



16H Les clés s'agitent dans la serrure. Céline Poulain, éducatrice spécialisée, ouvre la porte de la grande maison de la rue de Beuzeville, à Equeurdreville, dans l'agglomération de Cherbourg (Manche). Ses pas décidés résonnent dans le couloir vide. Les adolescents qui vivent à Camille-Belliard, un internat éducatif de l'Association départementale pour la sauvegarde de l'enfant à l'adulte de la Manche, sont encore dehors. La jeune femme ouvre une à une les pièces du rez-de-chaussée. La vaste cuisine et la salle à manger qui donnent sur le jardin, la lingerie, la salle du baby-foot, le petit foyer où la table à repasser côtoie chaîne hi-fi et ordinateur, au milieu des posters de stars. C'est la seule pièce décorée par les jeunes. C'est là aussi qu'ils peuvent recevoir leurs familles et amis.

En face, dans « le bureau des éducés », Céline se plonge, concentrée, dans la lecture de l'indispensable cahier de liaison. Tous les événements de la semaine y sont consignés. La veille, Matthieu (1) a été déclaré en fugue au commissariat. Dès 22 h, heure à laquelle les plus de 16 ans doivent être revenus, l'éducateur de service ce soir-là a tenté par téléphone de le convaincre de rentrer. En vain. Le jeune garçon, qui a déjà découché, a finalement rejoint le foyer en fin de soirée. Quant à Adja, qui inquiète les travailleurs sociaux, elle se montre plus calme et plus ouverte que la semaine dernière, quand elle a frôlé l'hospitalisation psychiatrique. Le téléphone sonne. C'est l'instituteur spécialisé détaché par l'Education nationale, qui s'occupe dans la journée des jeunes qui ne vont ni à l'école, ni en formation. Il veut justement parler d'Adja avec Céline. De son agressivité qui perdure malgré tout, de son comportement entre mutisme et crises violentes. Les questions sur une

éventuelle maladie mentale se posent. Et donc sur la structure la plus adaptée pour la suivre. « On communique au maximum, surtout pour les cas qui stagnent, explique l'éducatrice, préoccupée. Après 18 h, on a moins le temps de le faire. On se consacre aux relations entre les uns et les autres, leurs disputes, leurs flirts, quitte à en prendre un à part pour lui parler. »

17H Le DVD loué la veille – un film de kung-fu – attend dans le bureau. Kevin, le premier rentré, a bien l'intention de le regarder. Il file dans la salle télé au premier étage, celui des garçons. Myriam arrive. Dans le cadre de son CAP, elle suit un stage de deux semaines dans les cuisines d'une maison de retraite. Elle s'y ennue. En plus, elle est malade. Elle sort de chez le médecin qui lui a prescrit, à sa demande, des somnifères. Myriam passe donc dans le bureau chercher de l'argent pour la pharmacie. Elle fait la bise à Céline, suivie de près par sa nouvelle copine, Aurore. Depuis une semaine, elles ne se quittent plus. Les cigarettes passent de main en main. Aurore en demande une à Céline, qui la lui refuse, calme mais ferme. « Je m'en fous, ma mère vient demain, elle m'en apportera », lance la jeune fille d'un air dégaïlé. « Je dis non systématiquement, explique Céline, car ils ont de l'argent de poche pour ça et je n'ai pas envie qu'un chantage s'instaure, par exemple qu'ils me promettent d'être sages si je leur donne une cigarette. » Ça circule dans le « bureau des éducés ». Pour prendre ou rendre l'argent du pain et des médicaments, pour venir chercher des enveloppes et des timbres. Céline alterne les questions amicales avec les nécessaires rappels des règles. Régulièrement, elle frappe à la porte du foyer pour demander que le volume de la chaîne soit baissé.

Le groupe comporte neuf jeunes – quatre filles et cinq garçons – âgés de 16 à 18 ans. Sept ont été placés par le juge des enfants, dont deux au titre de la délinquance des mineurs, et deux par l'aide sociale à l'enfance. Trois d'entre eux sont en troisième, un en BEP, un en CAP, les autres assistent aux ateliers-classes encadrés dans la journée par l'instituteur spécialisé. A leur arrivée au foyer, tous reçoivent le règlement intérieur et le lisent en présence du chef de service, avant de passer la « visite d'admission » : trois jours durant lesquels ils observent le fonctionnement du foyer. De leur côté, les éducateurs émettent un avis sur leur placement. « Ça nous arrive de refuser quelqu'un pour des contre-indications précises : maladies mentales, trop forte opposition du jeune au placement, troubles psychologiques trop importants. On fixe aussi des limites différentes en fonction de chaque groupe », commente Céline, rappelant qu'il existe



► **OMNIPRÉSENCE**

De la cuisine au bureau, Céline se multiplie, réglant tour à tour problèmes matériels et soucis relationnels.

une autre procédure pour ceux qui sont accueillis en urgence sur demande du juge. « En moyenne, les jeunes restent six mois, parfois moins pour un premier placement. » Au foyer de Beuzeville, trois adolescents vivent en internat depuis plus de cinq ans. Ils tournent ainsi de foyer en foyer, passant parfois par des familles d'accueil. « C'est bien pour eux de changer. Ça leur permet de se présenter avec une autre image ailleurs, explique la travailleuse sociale. Et puis il y a souvent saturation chez le jeune mais aussi chez l'éducateur. »

Saturation, usure ? Céline, elle, ne s'en plaint pas. Elle a commencé à travailler il y a douze ans, à l'âge de 23 ans. Après un passage par l'animation, elle a suivi une formation d'éducatrice spécialisée. « Ni par vocation, ni par mimétisme familial », résume-t-elle, toujours un peu sur la réserve. Son diplôme en poche, elle a décroché un contrat à durée indéterminée à Camille-Belliard, où la Sauvegarde



► **ÉQUILIBRE**

Pour gérer les quatre filles et cinq garçons du groupe, l'éducatrice doit alterner moments de convivialité et mises au point fermes.

gère deux foyers. Elle a d'abord passé quatre ans chez les 14-16 ans, avant de rejoindre le foyer de Beuzeville et les 16-18 ans. « J'avais travaillé auparavant avec les tout-petits, mais j'avais du mal. Quant aux adultes, tu vieillis avec eux, c'est assez angoissant. Ici, ça tourne tout le temps. Et j'aime le contact avec les ados. » En outre, observe-t-elle, le travail avec les adolescents devient plus facile quand ils savent que l'éducateur a de l'expérience dans la maison : « Ils te mettent moins en cause et tu as plus d'assurance, surtout dans la relation aux familles. Quand j'ai commencé, toute jeune, c'était moins simple. » Pourtant, parfois, elle se demande si son travail aide vraiment les jeunes. « Ça va mieux quand je croise d'anciens résidents et que je vois ce qu'ils sont devenus », confie-t-elle.

Un mois après son arrivée, chaque jeune accueilli détermine un projet avec son éducateur référent. Des objectifs éducatifs, scolaires ou professionnels, familiaux et de santé (qui peuvent être relatifs à des problèmes psychologiques, de consommation de drogue, des troubles alimentaires...) sont fixés. « C'est notre travail de mettre des mots sur tout ce qui se passe, explique Céline. Au départ, c'est à nous de le verbaliser, mais chacun doit peu à peu parvenir lui aussi à décrire son comportement, à l'accepter pour le faire évoluer. » Le projet individuel est ensuite validé par l'équipe puis, pour les jeunes placés par le juge des enfants, avec celui-ci au moins tous les six mois. Un rapport d'évaluation est remis au service placeur →



24 h dans la vie...

→ à chaque révision. Entre deux rapports, les placements sont appréciés en réunion de synthèse. Des études de cas mensuelles, avec un psychologue extérieur à l'établissement, permettent aussi d'aborder les situations difficiles. De même, le chef de service peut intervenir. « *Un rendez-vous avec le juge reste également envisageable si un adolescent ne comprend pas pourquoi il est placé* », ajoute l'éducatrice. Enfin, pour les crises ingérables, la police et les pompiers peuvent être appelés, comme en décembre dernier lorsqu'un garçon a arraché le lavabo de sa chambre.

17H30 C'est l'heure du goûter. En voyant Céline arriver, Alice, Myriam et Aurore demandent combien il leur reste d'argent de poche. Elles ont droit à 33 euros par mois, plus 9 euros pour l'« *hygiène* » et 46 euros pour la « *vêtue* ». A l'entrée du bureau des éducateurs, véritable plaque tournante, Adja attend pour savoir, elle aussi, de combien d'argent elle dispose. Mais Matthieu est rentré entre-temps. Il est malade et fonce voir Céline, laissant Adja seule dans son coin à attendre. La porte du bureau se ferme. Stéphane Ado, employé en contrat de candidat-élève (il s'apprête à passer les sélections pour accéder aux formations de moniteur-éducateur et d'éducateur spécialisé), vient d'arriver. Il fait partie, avec les deux éducateurs spécialisés, les deux moniteurs-éducateurs et les deux éducateurs spécialisés en formation, des sept membres de l'équipe. Il demande une explication à Matthieu pour sa « *fugue* » de la veille. « *J'étais chez un ami, point* », répond le jeune garçon. Il sera privé de sortie ce soir, ou plutôt demain soir puisque là, c'est soirée courses au supermarché. Et ce sont les garçons qui en sont chargés, avec Stéphane. Au foyer, ce sont les jeunes qui font les repas, dans un souci de socialisation, mais aussi pour leur apprendre l'autonomie. « *Nous préférons cette solution plutôt que d'être livrés par une entreprise. Ça leur apprend à cuisiner un minimum, même si certains ne sont absolument pas motivés* », commente Céline. *Nous leur expliquons qu'ils sont susceptibles de s'installer seuls chez eux en sortant d'ici.* » Toujours dans cette perspective d'autonomisation, chacun lave son linge et range sa chambre, même si une maîtresse de maison passe chaque semaine compléter le ménage.

Comme les éducateurs, celle-ci possède un passe qui lui permet d'entrer dans toutes les pièces. Les jeunes, eux, n'ont que la clé de leur chambre. Au foyer, la règle veut que l'on frappe avant d'entrer. Mais les éducateurs évitent au maximum que les portes des chambres soient fermées. « *On voudrait qu'elles soient au moins entrebâillées, et qu'ils nous demandent s'ils peuvent être à deux dans une chambre, pour travailler ou pour discuter. D'ailleurs, les chambres des filles sont interdites aux garçons, et réciproquement* », explique Stéphane. *C'est surtout pour les histoires de couples, ça n'est pas gérable.* » Le règlement intérieur interdit en effet « *flirts et relations sexuelles entre les jeunes du foyer (à l'intérieur comme à l'extérieur)* ». « *Nous avons fixé des règles assez*



► **AUTONOMIE**
Au foyer, les adolescents apprennent à se prendre en charge. A tour de rôle, ils font la cuisine, les courses et une partie du ménage.

strictes, complète Stéphane Malherbe, chef de service éducatif, *car c'est nécessaire dans un groupe composé de garçons et de filles, dont certains peuvent avoir moins de 15 ans. Mais on peut toujours les assouplir, et plutôt que de sanctionner, nous préférons envisager d'autres solutions, comme un changement de groupe ou un placement en ville. De toute façon, il n'est pas pensable d'interdire les relations sentimentales chez des adolescents.* » De quelle intimité disposent ces derniers si les portes sont ouvertes? « *Les ados placés ici n'ont pas la maturité pour s'isoler* », répond Céline, *ils sont bien dans le fonctionnement du groupe. Quand ils sauront rester seuls ou avoir une relation amoureuse avec une personne de l'extérieur, ce sera déjà bon signe.* » « *Pour l'instant, poursuit-elle, il faut toujours être derrière eux. Ce sont des jeunes qui, à la moindre difficulté, s'arrêtent ou piquent une crise.* »

Dura lex, sed lex... Une fouille des placards à l'improviste est également possible, en cas de doute sur la présence d'alcool ou de drogue dans l'établissement. Les jeunes en sont avertis dès leur arrivée, mais une telle pratique s'avère finalement rare. « *On a eu des jeunes ici avec des gros problèmes d'alcool, de shit ou d'eau écarlate, rarement de drogues dures. Cela dit, on ne refuse pas un gamin sous prétexte qu'il est dépendant.* » Ni violent d'ailleurs: « *Le foyer est réputé pour accueillir des jeunes en situation très difficile, note l'éducatrice, mais depuis deux ans, les groupes ne sont pas trop durs à gérer, ils ne sont pas trop violents. Dernière la carapace, ils sont vraiment fragiles.* » Surtout, l'équipe du foyer de Beuzeville a toujours été soudée et solide. « *Ça donne de la force pour les périodes délicates, quand on s'épuise à tour de rôle. Ici, nous sommes tous d'accord sur les principes généraux et sur les objectifs éducatifs. C'est une chance, ça représente déjà les trois quarts du travail. Quand on s'entend bien, on peut se critiquer de manière constructive.* » Les réunions d'équipe hebdomadaires per-



► **RELAIS**
Dernière tâche avant de partir : remplir le cahier de liaison, pour transmettre aux collègues du lendemain les informations indispensables.

Fiche métier

Educateur spécialisé

> Mission

Les éducateurs spécialisés (ES) interviennent aussi bien en milieu ouvert qu'en institution. Ils assurent, auprès des personnes handicapées, des enfants inadaptés et des personnes en difficulté sociale un rôle d'éducation ou de soutien, les aident à préserver ou à restaurer leur autonomie, et participent à des actions de prévention. Ils sont également, d'après l'Association française des organismes de formation et de recherche en travail social (Aforts), de plus en plus appelés à intervenir sur le développement local d'un quartier ou d'une communauté. Les ES constituaient en 1998 (derniers chiffres disponibles) le plus gros corps de métier du travail

social avec près de 55 000 professionnels en exercice, dont deux tiers de femmes.

> Formation

Le diplôme d'Etat d'éducateur spécialisé (DEES), de niveau III, a été créé en 1967, et réformé en 1990. Les candidats à la formation doivent être titulaires soit du baccalauréat ou d'un équivalent, soit d'un diplôme d'Etat du travail social ou paramédical sanctionnant une formation professionnelle de deux ans, soit du certificat d'aptitude aux fonctions d'aide médico-psychologique s'ils ont exercé cinq ans dans l'emploi correspondant. A défaut, ils doivent passer avec succès l'examen de niveau organisé par les directions régionales

des affaires sanitaires et sociales. Les candidats doivent ensuite être reçus aux épreuves de sélection organisées par les centres de formation. Formation qui se déroule en trois ans, et comprend, en alternance, 1 450 heures de cours, et quinze mois de stage pratique. Elle est aussi accessible aux personnes en situation d'emploi sur des postes éducatifs, sa durée pouvant alors être aménagée dans la limite de quatre ans. Voie alternative : dans certaines régions, depuis septembre 2000, on peut devenir ES en passant par l'apprentissage. En outre, une accession au DEES via la validation des acquis de l'expérience est sur les rails, pour les

candidats qui justifient de trois années d'expérience en rapport direct avec le contenu du diplôme, dans le cadre d'une activité salariée, non salariée ou bénévole.

> Employeurs

Les ES sont majoritairement employés par des associations privées à but non lucratif (80% en 1998), mais aussi par des collectivités locales (départements et communes) et par des ministères.

> Perspectives

Avec de l'expérience, un ES peut exercer des fonctions de direction ou d'encadrement d'un service ou d'un établissement. Employé par les conseils généraux, il peut aussi devenir responsable de circonscription d'action sociale ou conseiller technique.

mettent entre autres de définir ce qui est tolérable ou non. Sinon, rappelle Cécile, les ados risquent de se glisser dans la moindre faille pour mettre les adultes en concurrence et les déstabiliser.

19H Ce soir, c'est à Fabien de cuisiner. Les escalopes de dinde commencent à cuire. Céline fait un tour dans les étages. Elle frappe à la première porte. Myriam et Aurore font une sieste dans la même chambre. Enième explication, car ce n'est pas la première fois que l'éducatrice les surprend endormies ensemble. « *Je leur ai déjà dit qu'elles ont des histoires familiales similaires et qu'elles risquent de s'y complaire si elles en discutent sans arrêt, sans parler aux autres* », raconte Céline tout en continuant sa tournée. « *On dîne dans cinq minutes. C'est bientôt prêt.* » Vingt minutes plus tard, tous les résidents se serrent autour de la grande table. C'est le moment redouté par les éducateurs. Mais si le repas se passe bien, la soirée devrait être bonne. Un portable sonne, alors que tous devraient être éteints. Adja mange lentement. Elle lutte encore avec sa viande quand les autres finissent leur glace. Tous sont pressés de quitter la table. Matthieu, qui vient de faire tomber la carafe, balaie les bouts de verre avec fracas.

Les cigarettes tournent côté salon où ses camarades bavardent, envoient des textos, rigolent. Il est 20 h. « *Nous avons eu de longues discussions avec les jeunes pour savoir s'il fallait autoriser la cigarette au rez-de-chaussée. On en a conclu que oui, c'est un bon moment d'échange* », explique Céline. C'est aussi un moment de répit, de détente commune, après la tension du repas. C'est l'un des rares temps où la jeune femme se retrouve seule avec tous les résidents, réunis dans leur pièce, chez eux. Elle profite elle aussi de la pause, discute. Tout en restant l'éducatrice, celle qui pose les limites et qui aide aussi, à la fois extérieure et proche. Illustration en forme de dialogue : Matthieu et Fabien s'agitent en parlant d'autres foyers de la région. « *C'était mieux à Briand. Ici, les douches et les WC sont sales.* » Céline intervient, toujours posée : « *Vous y êtes aussi pour quelque chose, non ?* » « *Oui, mais la place pour se changer avant la douche est toute petite* », rétorque Matthieu. « *Tu veux un château ?* », renvoie l'éducatrice, sans changer de ton. « *Non, mais on n'est pas en prison* ». Fin de l'échange. C'est l'heure du foot à la télé.

Le public a-t-il changé depuis les débuts de Céline ? « *On rencontre moins de problèmes de maltraitance, d'inceste, de délinquance.* » Actuellement, les adolescents viennent plutôt pour « *se poser* », passer un cap difficile. Parfois, les éducateurs doutent. S'agit-il d'une simple crise d'adolescence un peu plus violente que la moyenne, ou d'un véritable dysfonctionnement ? « *On s'interroge en ce moment sur l'utilité d'un placement pour une jeune d'ici : elle franchit toutes les limites depuis qu'elle est au foyer, elle se sent beaucoup plus libre que chez elle. Elle devrait peut-être rejoindre un groupe plus jeune* », confie Céline. « *On se demande aussi si Adja est bien ici. Les établissements sociaux ont cumulé les erreurs avec elle. Personne ne sait où la placer.* »

22H Les sacs de courses s'amoncellent dans la cuisine.

Les garçons rentrent du supermarché. Pendant ce temps, leurs camarades regardent le match et descendent en courant annoncer les buts à Stéphane qui fait les comptes dans le bureau. Aurore vient chercher ses somnifères. Elle a peur de ne pas se réveiller. Céline, attentive, lui dit de ne pas les prendre si ça l'angoisse trop. Puis c'est le tour d'Adja, qui redescend en pyjama pour demander encore combien il lui reste d'argent de poche. Son enveloppe est vide... Elle remonte. Il est 23 h. Céline remplit le cahier de liaison. Elle revient dans deux jours, pour la nuit cette fois. Stéphane a terminé la visite des étages. C'est lui qui reste dormir ici. Seule la lampe d'Adja est encore allumée. Il ferme les pièces communes une à une. Céline, peu pressée de partir, boit un dernier café, fume une dernière cigarette. Bientôt ses talons résonnent en s'éloignant dans le couloir. Le lourd trousseau de clés s'agit. La porte d'entrée va se refermer. ■ **Elsa Fayner**

Photos Jérôme Derigny

(1) Les prénoms des jeunes ont été modifiés.

